



R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

*Ville de Saclas*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016**

L'an deux mil seize, le lundi douze septembre, à dix heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à dix heures salle du Conseil Municipal à l'étage de la Mairie, 19 rue de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GAUCHER, Maire de SACLAS.

**ETAIENT PRESENTS** : Yves GAUCHER - Jean-Luc CREON - Evelyne HOANG CONG - Alain GAUCHER - Josiane MARTY - Lionel DEBELLE - Patrick LASNIER - Annie LEPAGE - Jacques HARDOUIN - Richard BUY - Agnès GRAVIS - Jean GARNERY - Cécile CHAUVET  
(13 présents - Quorum atteint).

**ETAIENT ABSENTS** : Madame Isabelle VINCENT - Messieurs Benoit MINEAU et Marc HADROT

**POUVOIRS** :

Madame Annie BRECHET a donné pouvoir à Monsieur Yves GAUCHER  
Madame Jennifer FRAGNER a donné pouvoir à Madame Annie LEPAGE  
Madame Florence HANNICHE a donné pouvoir à Madame Agnès GRAVIS

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Agnès GRAVIS

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

**I - Compte-rendu des décisions du Maire**

**20/2016**

Portant signature du MAPA avec la Société Peintechnic pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et création d'une maison de services au public.

**21/2016**

Portant signature du MAPA avec la Société AGD pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et création d'une maison de services au public lot 8 : Isolation - faux plafonds

.../...

**II- DONATION THOMAS DENISE - COMMUNE DE SACLAS**

*Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Denise Thomas habitant Clos Saint-Savin Chemin de Saint-Savin 26460 BOURDEAUX, propriétaire de la parcelle AH 92 rue des Louveries désire en faire donation à la commune de Saclas.*

*Attendu qu'elle est voisine de la parcelle AH 94 et que l'ensemble constituerait un terrain intéressant pour sa partie située en zone AH du Plan Local d'Urbanisme et donc constructible.*

*Attendu que cette donation est avantageuse pour la commune, Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer l'acte de donation et régler les frais y incombant.*

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire :

- à signer cet acte et régler les frais y incombant

**VOTE : Unanimité**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Yves GAUCHER

Josiane MARTY

Jean-Luc CREON

Agnès GRAVIS

Evelyne HOANG CONG

Lionel DEBELLE

Alain GAUCHER

Annie LEPAGE

Jacques HARDOUIN

Richard BUY

Patrick LASNIER

Jean GARNERY

Cécile CHAUVET